

PROCÈS VERBAL
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2026 à 20 h 00 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune

Etaient présents : FEUFEU David, GIRARD Jean-Luc, RIBETTE Aurélien, BRAUD Catherine, AUBRUN Thomas, NAULEAU Daniel, DUTERTRE Manon, LAMARCHE Catherine, BARRET-PROTTEAU Nadine, MOREAU Sylvie, BODIN Sylvie, COTTAVE Mathieu, CHALEROUX Sandra, BLANCHARD Jérémy.

Etaient absents excusés : BOUDIER Mickaël

Secrétaire de séance : CHALEROUX Sandra

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

1. Diagnostic avant travaux église

Monsieur RIBETTE Aurélien et M GIRARD expliquent et présentent les différents devis des diagnostics nécessaires et obligatoires pour le suivi des travaux de rénovation de l'église.

Deux entreprises seulement ont répondu à la demande de devis : l'APAVE et la SOCOTEC

Notre demande concernait une mission de Contrôle Technique et une mission de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour les 3 tranches des travaux :

Une tranche ferme pour un montant de 436 750€ HT

Une tranche conditionnelle 1 pour un montant de 696 020 € HT

Une tranche conditionnelle 2 pour un montant de 873 010 € HT

Les deux durées estimatives sont identiques pour les deux entreprises et pour les deux missions même si l'une parle de vacation et l'autre d'heures

La tranche ferme évaluée à 14 mois

La tranche conditionnelle 1 évaluée à 17 mois

La tranche conditionnelle 2 évaluée à 20 mois

Pour la mission SPS les prix sont pour :

La tranche ferme :

APAVE : 4 820,00 € HT SOCOTEC : 4 540,00 € HT

La tranche conditionnelle 1 :

APAVE : 6 020,00 € HT SOCOTEC : 3 767,00 € HT

La tranche conditionnelle 2 :

APAVE : 7 220,00 € HT SOCOTEC : 4 313,00 € HT

Pour la mission CONTROLE TECHNIQUE les prix sont pour :

La tranche ferme :

APAVE : 5 655,00 € HT

SOCOTEC : 3 360,00 € HT

La tranche conditionnelle 1 :

APAVE : 6 305,00 € HT

SOCOTEC : 3 840,00 € HT

La tranche conditionnelle 2 :

APAVE : 6 955,00 € HT

SOCOTEC : 4 320,00 € HT

Après examen des devis, il apparaît qu'il y a un risque de surcoût avec l'APAVE (sur des retards, réunions supplémentaires, etc...) et les devis SOCOTEC sont plus clairs et moins chers

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à donc l'unanimité de choisir la SOCOTEC pour les missions de contrôle technique et SPS pour le suivi des travaux de l'église.

Fin du Conseil Municipal à 19 heures 50

Rappel des délibérations du 5 Juin 2026

1. Diagnostics suivi travaux église

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	GIRARD Jean-Luc	RIBETTE Aurélien	BLANCHARD Jérémy
DUTERTRE Manon	BARRET-P. Nadine	BOUDIER Mickaël Absent	BODIN Sylvie
CHALEROUX Sandra	COTTAVE Mathieu	MOREAU Sylvie	AUBRUN Thomas
BRAUD Catherine	NAULEAU Daniel	LAMARCHE Catherine	